

M. l'abbé J. Langevin, prêtre, Principal de l'Ecole Normale-Laval, nous ayant permis de publier dans cet ouvrage les remarques qu'il fait lui-même sur la Tenue des livres, dans son excellent "*Cours de Pédagogie*," nous sommes persuadé que les Instituteurs, en particulier, reliront avec plaisir les lignes suivantes, qu'ils ont déjà vues plusieurs fois dans ce livre presque indispensable pour eux.

" TENUE DES LIVRES. "

" C'est une bien bonne chose que d'enseigner la Tenue des livres dans les écoles; car il n'est personne qui n'ait besoin, de temps à autre, de prendre des notes sur l'état de ses affaires. Or, il vaut bien mieux savoir le faire avec ordre et régulièrement, et c'est ce qu'apprend la Tenue des livres. Elle est donc utile non-seulement aux marchands, mais encore aux cultivateurs, aux artisans, aux hommes de profession, à tous en un mot."

" Les livres de comptes se tiennent de deux manières: en partie simple et en partie double. La première pourrait suffire pour les écoles élémentaires; la seconde conviendrait aux écoles modèles et aux académies."

" La méthode doit varier selon les personnes qui doivent en faire usage. Ainsi, dans un commerce considérable, il faut une méthode beaucoup plus compliquée que dans un négoce de peu d'importance; les marchands en général ont besoin de tenir plus de livres et d'une manière plus régulière que les gens qui en tiennent pour leur utilité particulière."

" Appliquez-vous surtout à faire faire aux élèves des entrées ordinaires et pratiques, et cela avec le plus de netteté et d'exactitude qu'il est possible. Apprenez-leur aussi à balancer les divers comptes, à préparer un inventaire ou une facture, à rédiger un billet ou une traite, à donner un reçu ou à faire le compte courant d'une personne."